

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR- FRATERNITE- JUSTICE



COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

Appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'ONGs chargées de la formation des bénéficiaires des composantes 1 et 2 du Projet de Résilience Alimentaire dans le Centre Est Mauritanien (PRACEM)

AMI n°01/CPMP/CSA/2025

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés du CSA approuvé par la CPMP/CSA et la CNCMP, paru dans le site web **Portail National des Marchés Publics** (www.marchespublics.gov.mr).
2. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, dans le cadre du Projet de Résilience Alimentaire dans le Centre Est Mauritanien(PRACEM), financé par la Coopération Italienne lance le présent appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'une ONG internationale accompagnée d'une ONG nationale auxquelles sera confiée, l'exécution de la composante 3 dudit projet à savoir : **Formation des bénéficiaires des composantes 1 et 2 du projet.**
3. Les services, objet du présent appel à manifestations d'intérêt, portent sur **la formation des bénéficiaires des composantes 1 et 2 du Projet PRACEM** :

Un programme de formation des producteurs sera lancé et portera sur :

- La formation des agriculteurs exploitants les périmètres maraîchers, les jardins scolaires et les jardins hydroponiques sur les méthodes culturales compatibles avec leurs milieux ;
- La formation des communautés et principalement les gestionnaires des infrastructures hydrauliques sur l'utilisation et la maintenance des ouvrages réalisés ;
- La formation en conservation des légumes et gestion des stocks villageois : la mise en place de ces Activités Génératrices de Revenus sera accompagnée d'un programme de formation des bénéficiaires sur ces activités dont l'introduction est récente dans la zone d'intervention. Cette formation portera sur : (i) les techniques de séchage et de conservation des légumes et (ii) la gestion, le stockage et l'entretien des stocks.

4. Le présent appel à manifestations d'intérêt (AMI) est ouvert aux **Organisations Non Gouvernementales nationales et des Organisations Non Gouvernementales internationales**. **Les ONG internationales doivent être reconnues et agréées par l'Agence Italienne (AICS) et les ONG nationales doivent être reconnues et agréées par le Gouvernement Mauritanien**. Les candidats sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience et/ou de la région et dans le secteur d'intervention du projet, notamment les références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale de l'ONG, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et occasionnels).

Les candidats doivent déposer les copies des documents qui montrent :

- L'agrément auprès de l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement) pour les ONGs Internationales et la non objection de la part des autorités mauritanienes.
- L'agrément auprès du Gouvernement Mauritanien pour les ONGs locales

5. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :

- **Références générales** : Expérience des ONGs dans le secteur d'intervention.
- **Références spécifiques** : expérience dans les activités envisagées.
 - ✓ L'expérience générale 20%
 - ✓ L'expérience spécifique 80%

NB : les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou une organisation reconnue, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

6. Les candidats seront classés suivant leurs aptitudes requises pour exécuter les prestations suivant la méthode de sélection fondée sur la qualification des ONGs, et ce conformément au décret n°2022-083 portant application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.

7. Le candidat classé premier, au terme du processus d'évaluation de réponses relatives au présent appel, sera invité à soumettre ses propositions techniques et financières

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Terme de références) à l'adresse ci-dessous :

Commission de Passation des Marchés Publics du CSA

Adresse : lot n°07, îlot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie.

Numéro de téléphone : +(222) 46422810

Adresse électronique : tourad2005@yahoo.fr

9. Les dossiers de candidature, en version physique, rédigés en français et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard le **13/01/2025 à 10 heures TU** à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, lot n°07, îlot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie.

Et porter la mention :

AMI N°01/CPMP/CSA/2025

« Appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'ONGs chargées de la formation des bénéficiaires des composantes 1 et 2 du Projet de Résilience Alimentaire dans le Centre Est Mauritanien (PRACEM)».

Nouakchott, le 19/12/2025

Le Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire

Limam Abdawa

